nîmes métropole

Conseil d'exploitation du SPANC

Jeudi 24 novembre 2022

Ordre du jour

1. **Retour sur l'activité 2022 du service**
2. **Avancement du déploiement du logiciel métier**
3. **Proposition de révision des tarifs**
4. **Proposition de modification des statuts**
5. **Questions diverses**

nîmes métropole

1. Avancement de la campagne 2022 – rappel des moyens humains

L'équipe du SPANC est composée d'une assistante administrative, de deux techniciens et d'une chef de service.

Un technicien a quitté le SPANC au 19 octobre 2022, sa remplaçante n'arrivera que le 1er janvier 2023. Un 3ème poste a été autorisé et arrivera au cours du 1er trimestre 2023

Afin d'être accompagné dans sa mission de contrôles et de la mener à bien en terme d'objectifs, le SPANC est assisté par un prestataire de service en charge des Contrôles périodiques et des Contrôles sur demandes expresses des installations.

Le marché attribué à la société OCT Assainissement, basée à Langlade, se termine au 31 janvier 2023. Un nouvel appel d'offres est en cours de consultation.

Le SPANC réalise via cette prestation annuelle environ :

- **250 contrôles par demande expresse (vente)**
- **1 000 contrôles de bon fonctionnement (CBF) dans le cadre de la campagne**

nîmes métropole

1. Avancement de la campagne 2022

Rappel sur le Contrôle périodique de Bon Fonctionnement des installations existantes

Fréquence : tous les 10 ans - Parc de 10 858 installations au 31 décembre 2021

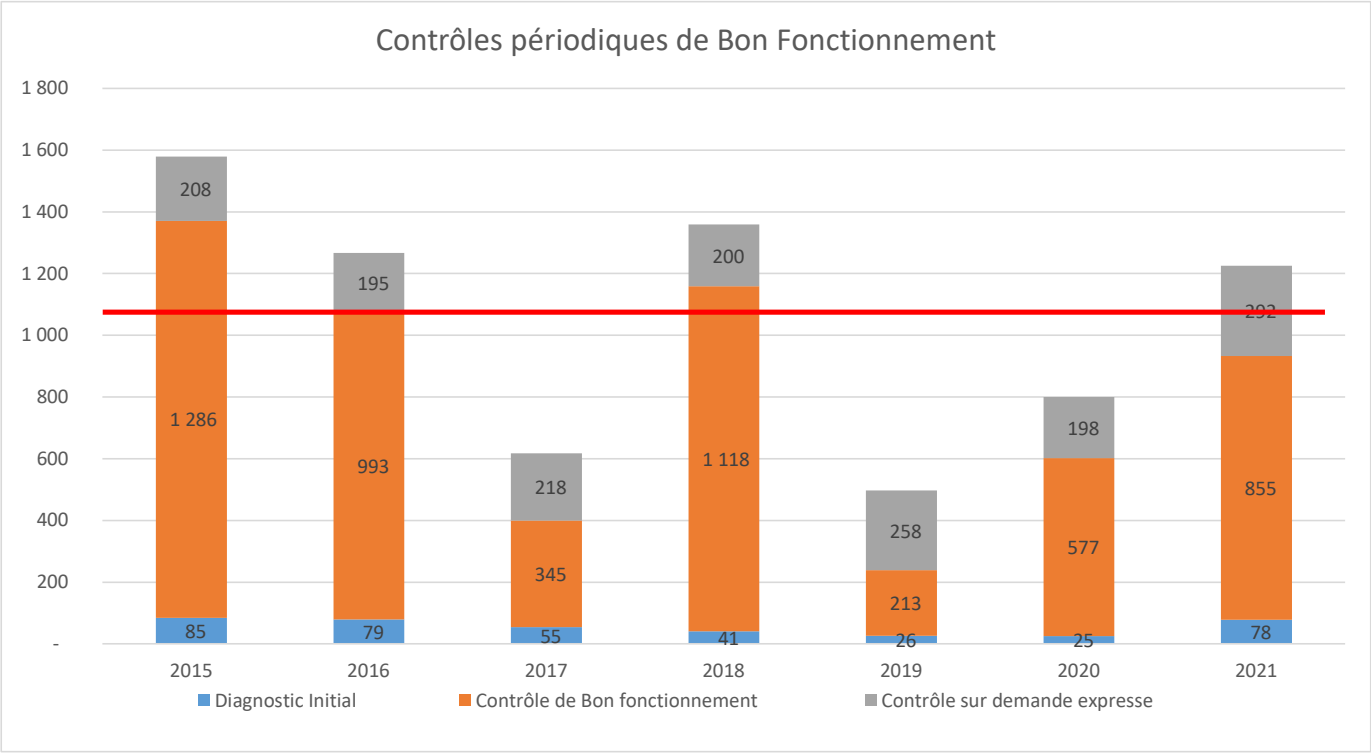

Moyenne
1 049 contrôles / an

Au 31/10/ 2022, nous comptons **1 181** contrôles
- **201** Demandes expresses
- **980** Contrôles de Bon Fonctionnement

2. Avancement de la campagne 2021

Chaque système d'assainissement individuel est soumis à un contrôle de bon fonctionnement (CBF) au maximum tous les 10 ans.

Les 38 communes hors Ville de Nîmes ont vu leur CBF 1 se terminer en 2020.

Sur Nîmes, la campagne s'est achevée pour les derniers contrôles restant non réalisés au premier semestre de 2022.

Malgré un taux faible pour ce 1er semestre 2022, le lancement de la campagne CBF 2 dans les communes de la Vaunage (Langlade et Caveirac), a permis d'atteindre au 31/10/2022 un bon résultat (**980** contrôles réalisés).

Parallèlement, le nombre de contrôle sur demande expresse a très fortement augmenté, c'est déjà **200** contrôles qui ont été réalisés sur un prévisionnel de 250 par an.

L'objectif de **1 000 contrôles annuels** est donc atteint et même dépassé.

2. Avancement du déploiement du logiciel métier

2. Avancement du déploiement d'un nouveau logiciel métier

A ce jour, le SPANC utilise le logiciel ANEMONE développé par la société INCOM. Il était également utilisé par la Régie des Eaux et permettait des bases communes d'usagers et un partage des coûts de maintenance.

Le marché de maintenance devant prendre fin en septembre 2022, il a été décidé par notre direction du numérique, de procéder à l'acquisition d'un nouvel outil plus ergonomique et moderne.

Une consultation a été lancée avant l'été et après ouverture des 2 offres, la procédure a été classée infructueuse pour dépassement des crédits alloués.

Une nouvelle consultation a été relancée et la finalisation du marché est en cours.

Avec ce nouvel outil, le SPANC sera en mesure de proposer :

- Une dématérialisation des procédures auprès des usagers et en inter-services,
- Le déplacement terrain des techniciens avec des tablettes,
- Un suivi précis des avis projet de réhabilitation et de conception,
- Une optimisation des campagnes.

Une subvention de 70% (plafond de 35 k€) a été octroyée via France Relance pour cette acquisition informatique.

2. Avancement du déploiement d'un nouveau logiciel métier

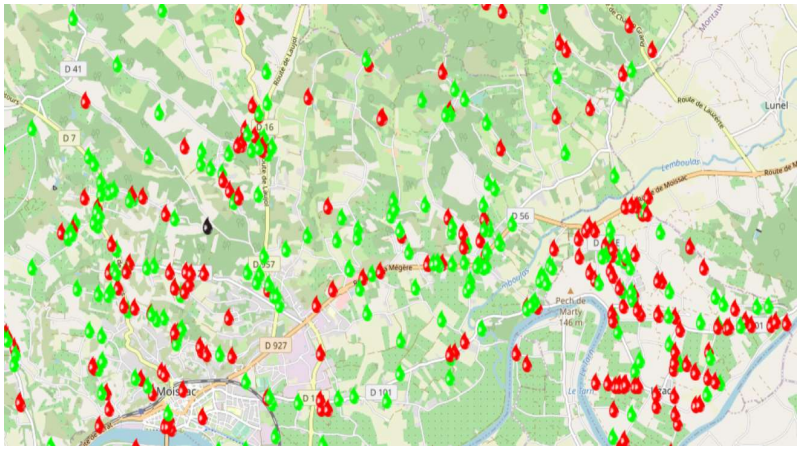

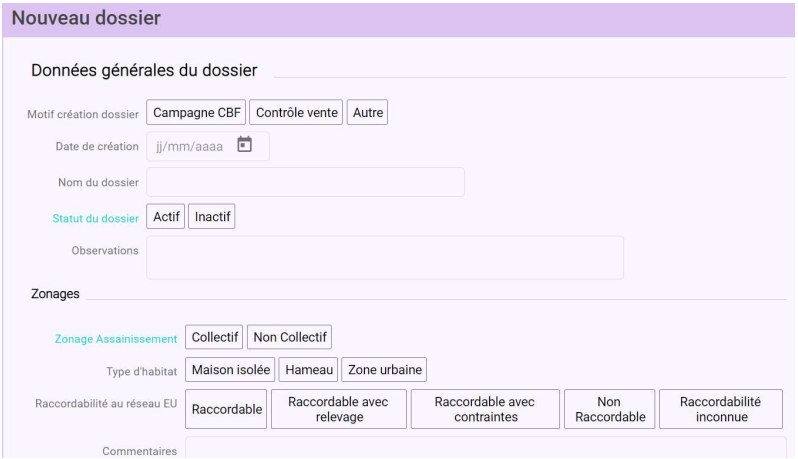

3. Proposition de révision des tarifs et projet de BP 2023

Eléments non encore diffusables dans l'attente de leur vote en Conseil Communautaire du 12/12/2022

4. Proposition de modification des statuts de la régie

4. Projet de modification des statuts

Statuts en vigueur depuis 2015

Membres élus : de 2 à 3

Membres non élus : de 1 à 2

Conseil d'exploitation : 3 fois / an

Nouvelle proposition à compter de 2023

Membres élus : de 3 à 4

Membres non élus : inchangé

Conseil d'exploitation :
au moins 1 fois / an

5. Questions diverses

Contacts SPANC :

spanc@nimes-metropole.fr

Tél. 04.66.02.55.95

Permanence technique : tous les lundi après midi et les jeudi matin

https://www.nimes-metropole.fr/quotidien

Merci